

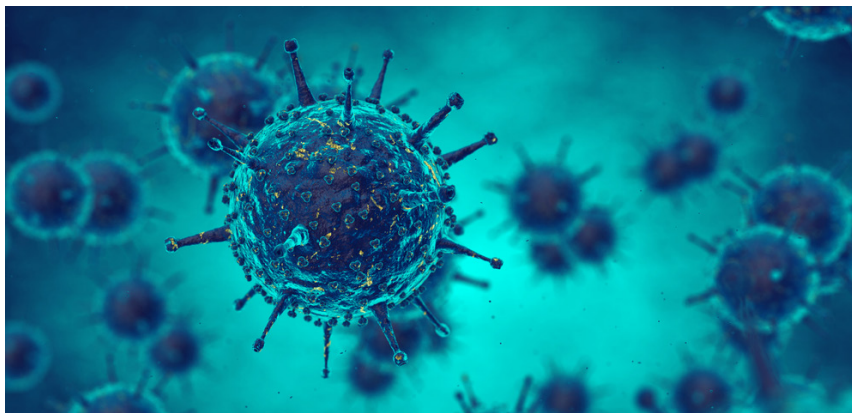
## Réassurance vie, couvrir le risque terroriste et de pandémie

**Le marché de la réassurance vie observe une hausse de la demande pour certains risques longs, tout comme pour les risques de pandémie et d'actes terroristes.**

Comme en réassurance non-vie, le marché de la réassurance vie reçoit toujours des demandes de la part des cédantes concernant l'optimisation de leurs ratios de solvabilité. Les réassureurs acceptent ainsi certaines demandes de montages sur-mesure un peu sophistiqués. Egalement lié aux exigences en capital de Solvabilité 2, le risque de longévité commence à être transféré aux réassureurs. « Nous constatons une importante demande pour le transfert de risque de longévité, en particulier sur les marchés britannique, américain, canadien et néerlandais. C'est en effet un risque qui pèse dans le bilan des compagnies et qui coûte cher sous Solvabilité 2 », remarque Jean-Pierre Aldon, directeur vie France de Mapfre Re.

### Mutations du paysage mutualiste

Au-delà de ce type de demande, la réassurance vie fluctue au gré de la recomposition du secteur des mutuelles. « Les mutations du paysage mutualiste ont des répercussions sur notre activité. Nous nous organisons donc pour répondre à la fois aux mutuelles indépendantes et aux grands pôles mutualistes qui se créent. Ces derniers ont d'ailleurs besoin d'optimiser la gestion de leur passif en prenant davantage de risques », explique **Didier Legrand**, directeur général de MutRé. Avant d'ajouter : « Nous sommes assez sollicités cette année, car de nouveaux besoins apparaissent, qui concernent essentiellement des besoins en terme de diversification, en prévoyance ou en santé collective par exemple. Des mutuelles



*indépendantes font aussi appel à nous, préférant s'adosser à un réassureur pour conserver leur indépendance* ». L'ANI (Accord national interprofessionnel), qui acte la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, a par ailleurs généré des demandes de cession parfois délicates. « Le grand collectif reste un sujet complexe sur lequel il faut être très sélectif. En effet, il peut y avoir une tendance, de la part de certains organismes, à gagner des parts de marché sur ce créneau sans avoir toujours prévu de perspectives de retour sur investissement », note **Didier Legrand**.

### Risque pandémie en développement

Parmi les nouveaux risques dont la tendance est en hausse pour la réassurance vie, les acteurs du marché citent d'abord le risque terroriste. L'évolution des prix, eux, sont encore une grande inconnue. « Jusqu'à présent, le prix des traités catastrophes incluant le risque terroriste était orienté à la baisse. Nous allons voir comment le marché se comportera dans les prochains mois sur ce sujet, mais le risque terroriste a malheureusement fortement augmenté ces dernières années dans la plupart des régions du

monde », déplore Jean-Pierre Aldon.

Comprendre : si les prix restent stables et que la demande augmente significativement, les réassureurs ne se retrouveront pas en position de force...

Le risque pandémique, qui pèse avant tout sur les couvertures prévoyance, est quant à lui dans une légère tendance haussière. « La couverture du risque pandémie est en développement, tous les acteurs étant conscients de leur engagement et devant utiliser les scénarios Solvabilité 2. La réglementation constitue un argument d'achat supplémentaire important, car la couverture en réassurance génère un bénéfice direct pour les compagnies en terme de capital », affirme Jean-Pierre Aldon.

Même si le nombre de couvertures spécifiques à ce risque est encore marginal (moins de 10 couvertures pour 300 millions d'euros de capacités environ selon l'Apreif), le signal de reprise de la demande a donné par l'achat de couverture de réassurance par le BCAC (Bureau commun d'assurances collectives) depuis deux ans. Aujourd'hui, sa couverture groupée s'élève à 128 millions d'euros pour la dérive de mortalité en 2016.

**L.F.**